

**TABLE RONDE DES FEMMES AUTOCHTONES  
SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**

*30 mars - 1<sup>er</sup> avril 2000  
Ottawa (Ontario)*

***Rapport de la Table Ronde***

Ce document exprime les opinions et  
points de vue des participantes et ne correspond pas nécessairement  
à la politique officielle ou aux opinions de Condition féminine Canada  
ou du gouvernement du Canada

## **TABLE DES MATIÈRES**

Contexte .....	1
But de la Table ronde	
Objectifs de la Table ronde	
Processus .....	2
Égalité pour les femmes autochtones .....	4
Sexisme et racisme	
Caractère inadéquat des hypothèses et des modèles occidentaux	
Le projet de loi C-31 et le statut d'Indienne et d'Indien	
Discrimination au sein des communautés autochtones	
Marginalisation des groupes de femmes	
Consultation des femmes autochtones .....	10
Participation	
Engagement	
Communications	
Respect	
Responsabilisation	
Évaluation et suivi	
Vers un cadre de consultation .....	16
Orientations précises et énoncé de vision .....	20
Liste des participantes .....	23

## **CONTEXTE**

Condition féminine Canada (CFC) est le ministère fédéral qui coordonne et dirige la mise en oeuvre du *Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes* et du *Programme d'action* de Beijing. Ses activités contribuent donc à promouvoir la pleine participation des femmes à la vie sociale, économique, culturelle et politique du pays.

En décembre 1999, CFC a procédé à une consultation nationale sur l'égalité entre les sexes auprès de Canadiennes de toutes les régions du pays, dont des femmes des Premières Nations, des Inuites et des Métisses. Après la rencontre, les femmes autochtones ont demandé la tenue d'une consultation consacrée aux besoins et aspirations des femmes autochtones, qui ne serait pas en concurrence avec les intérêts défendus dans le cadre du processus général.

Afin de répondre à ces préoccupations, CFC a convoqué la Table ronde des femmes autochtones sur l'égalité entre les sexes, à Ottawa, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2000. Avant la rencontre, les organisatrices en ont défini le but et les objectifs. En voici le résumé :

### *But de la Table ronde :*

- Inclure toutes les femmes autochtones dans la prise de décision quant à tout ce qui les touchent ainsi que tout ce qui touche leurs familles et voir à ce qu'elles soient entendues et respectées dans le processus.

### *Objectifs de la Table ronde :*

- Offrir un forum où les femmes des Premières Nations, les Inuites et les Métisses peuvent partager leur expertise sur un large éventail d'enjeux.
- Favoriser le dialogue entre les femmes autochtones et le gouvernement du Canada sur les principaux enjeux en matière de politiques qui touchent les femmes autochtones.
- Utiliser le document de travail pour attirer l'attention sur les principes de l'égalité entre les sexes chez les Autochtones et en tant que cadre de consultation pour les femmes autochtones.
- Préparer un document, à la fin de la Table ronde, que pourront consulter, à l'avenir, des groupes et des organismes autochtones et non autochtones à tous les niveaux.
- Élaborer un énoncé de vision sur les points de vue des femmes autochtones quant à l'égalité et à l'inclusion.

Plus de 35 femmes des Premières Nations, métisses et inuites représentant un grand nombre de régions et de groupes, et ayant des expériences de vie diverses ont participé à la Table ronde. Douze observatrices et observateurs d'un certain nombre de ministères fédéraux dont Condition féminine Canada, Affaires indiennes et du Nord canadien, Justice Canada, Patrimoine canadien, Santé Canada, le Bureau du Conseil privé et Développement des ressources humaines Canada, y ont assisté. Les observations formulées par les participantes sont intégrées au présent rapport à titre de compte rendu préliminaire des délibérations.

## **PROCESSUS**

La Table ronde a eu lieu au Odawa Native Friendship Centre et a débuté par une cérémonie d'ouverture et un repas de prise de contact le soir du 30 mars. Pendant la cérémonie d'ouverture, des aînées et un aîné algonquins de la région ont fait des prières après quoi l'honorable Hedy Fry, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), et l'honorable Anne MacLellan, ministre de la Justice, ont pris la parole. L'honorable Ralph Goodale, l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, qui ne pouvait être présent, a fait parvenir ses salutations qui ont été lues à haute voix. Après le dîner les participantes se sont présentées et ont indiqué pourquoi elles participaient à la Table ronde et ce qu'elles espéraient en retirer. Nombre d'entre elles ont apprécié avoir l'occasion d'apprendre à se connaître sur un plan plus personnel avant le début de la rencontre officielle. Les participantes ont consacré les deux journées suivantes à de franches discussions sur diverses questions et préoccupations liées à l'égalité et à la consultation. Quatre des participantes, deux membres des Premières Nations, une Métisse et une Inuite, ont accepté d'agir en tant que facilitatrices pendant la rencontre.

Au début de la rencontre, le premier matin, des aînées et un aîné algonquins de la région ont fait la prière d'ouverture. La présidente a ensuite décrit le but et les objectifs de la rencontre et résumé les conclusions du document de travail. Les participantes ont accepté une formule prévoyant une combinaison de petits groupes de discussion et de séances plénières, où chaque groupe ferait état de ses discussions.

Les participantes avaient divers espoirs et attentes par rapport à la Table ronde, variant d'un désir de profiter des connaissances et des expériences d'autres personnes à celui de sortir de la rencontre avec un énoncé de vision substantiel et un message commun. On a passé énormément de temps à faire connaître les réserves au sujet de la rencontre, notamment son parti pris spirituel, le choix du moment, le manque de consultation, le caractère inopportun des termes employés et la présence de fonctionnaires du gouvernement.

Certaines participantes estimaient que les pratiques spirituelles ajoutaient un parti pris spirituel. Bien qu'elles aient apprécié le rôle important joué par les aînées et l'aîné pendant la Table ronde, certaines d'entre elles ont remis en question le fait de n'honorer que certaines traditions et valeurs, alors que des aînées et aînés d'autres communautés ne s'y trouvaient pas.

Pour ce qui est du choix du moment, un certain nombre de participantes ont indiqué qu'elles auraient apprécié un préavis plus long avant la Table ronde afin de mieux se préparer à la rencontre.

Pendant toute la réunion, les femmes ont fait état du caractère inopportun des termes employés. Dans un premier temps, elles n'ont pas apprécié l'importance exagérée mise sur l'égalité entre les sexes, parce que cela laisse de côté les traditions et les valeurs mêmes des Autochtones. Sur le plan pratique, d'autres ont reproché aux organisatrices de ne pas s'être assurées de disposer de

services d'interprétation simultanée en inuktitut dès le début de la rencontre<sup>1</sup>. Une participante a indiqué ne pas avoir été en mesure de suivre les discussions faute d'interprétation. Une autre a manifesté sa reconnaissance parce qu'elle a pu comprendre ses soeurs inuites une fois les problèmes réglés.

Une diversité de points de vue a été exprimé sur le bien-fondé d'inviter des fonctionnaires gouvernementaux à la Table ronde. Une participante a déclaré trouver difficile de prendre place à la même table que des non-Autochtones, alors que d'autres ont dit apprécier le fait que des responsables gouvernementaux aient été présents à la Table ronde pour écouter et apprendre.

Dans l'ensemble, les participantes ont trouvé la Table ronde positive. Plusieurs ont affirmé leur confiance dans le processus et ont apprécié la possibilité de se rencontrer et de puiser des forces auprès des autres. D'autres ont trouvé les discussions valables et productives et se sont montrées nettement favorables à ce que la Table ronde serve de fondement à un processus permanent de consultation entre les femmes autochtones et le gouvernement du Canada.

---

<sup>1</sup> En raison de difficultés techniques, des services d'interprétation simultanée anglais-inuktitut n'ont pu être offerts pour les séances de la matinée du 31 mars.

## **ÉGALITÉ POUR LES FEMMES AUTOCHTONES**

Pour les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites qui ont participé à la Table ronde, la question de l'égalité entre les sexes est extrêmement délicate. Elle a causé de fortes réactions chez beaucoup de femmes présentes. Bref, les participantes ont convenu que la discrimination sexuelle à laquelle les femmes sont confrontées au jour le jour ne peut être dissociée de l'héritage du colonialisme et du racisme, qui continue de marginaliser les Autochtones et de dévaloriser leurs cultures et leurs traditions.

Afin de lancer les discussions, Condition féminine Canada a fait circuler un document préliminaire rédigé par Madeleine Dion Stout et Greg Kipling dans lequel on trouve des réflexions sur les consultations des peuples autochtones et l'égalité entre les sexes. Le document suggère que les femmes autochtones ont tendance à discuter lorsqu'elles se rencontrent, même dans des endroits moins conventionnels comme les églises et les salles de bingo. Bien que le but n'ait pas été de présenter un stéréotype des populations autochtones, certaines participantes ont trouvé la mention blessante. D'autres ont noté que certaines femmes autochtones se rencontrent effectivement dans des endroits comme les églises et les salles de bingo et qu'il faut tenir compte de leurs expériences. Qui plus est, pour diverses raisons, beaucoup de femmes autochtones sont mal à l'aise dans des forums « conventionnels » comme des rencontres publiques ou les bureaux des conseils de bande et souhaitent trouver des moyens de se rencontrer et de discuter de préoccupations et de problèmes communs. Cette discussion est un puissant symbole des forces individuelles des femmes autochtones et un rappel de la nécessité de faire attention aux mots utilisés et à l'interprétation que l'on peut leur donner.

### *Sexisme et racisme*

L'élimination de la discrimination fondée sur le sexe exercée contre les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites doit se faire parallèlement à la suppression du racisme dont font preuve les Canadiennes et les Canadiens non autochtones ainsi que les institutions gouvernementales. Comme l'a dit une participante,

*[Traduction]*

« ce dont il s'agit, dans les faits, ce n'est pas d'égalité entre les sexes, mais bien d'égalité raciale. Il faut obtenir l'égalité raciale dans notre propre pays ».

Ce point de vue a amené certaines des participantes à soutenir que la violence familiale dans les communautés autochtones doit être examinée dans le contexte plus large de la violence institutionnalisée à l'endroit de tous les Autochtones, sans égard au sexe. Les organismes d'application de la loi et le système judiciaire canadien doivent s'intéresser à cette réalité. De même, une femme a noté que le racisme à l'égard des Autochtones est plus sérieux au Québec depuis la crise d'Oka, au début des années 90, et que cela a entraîné d'énormes peines et souffrances à la fois pour les femmes et les hommes qui vivent dans cette province.

Les participantes inuites ont répété à maintes reprises que leur histoire, leur identité et leurs conditions de vie sont différentes de celles des autres peuples autochtones et qu'elles ne peuvent donc pas accepter que le gouvernement fédéral les considère comme un « autre groupe autochtone ». Il conviendrait plutôt, d'après l'une d'entre elles, de traiter les femmes inuites de manière distincte des femmes des Premières Nations et des Métisses pour ce qui est de tous les programmes gouvernementaux et du financement, les Inuites et Inuits ayant leurs propres droits découlant de traités avec le gouvernement fédéral.

*Caractère inadéquat des hypothèses et des modèles occidentaux*

Les participantes à la Table ronde se sont trouvées mal à l'aise aussi avec nombre des hypothèses sur lesquelles reposent des concepts comme le féminisme et l'égalité entre les sexes. Plusieurs d'entre elles ont trouvé que ces expressions faisaient partie d'une structure de croyance qui leur est étrangère, qui a peu en commun avec la vision plus globale du monde de la plupart des Autochtones. Certaines considèrent la notion même de féminisme comme offensante parce qu'elle crée des barrières entre les femmes et les hommes tout en éliminant ou en banalisant les éléments communs partagés par les deux sexes. Une participante inuite a déclaré que l'expression « bien-être de la communauté » était beaucoup plus utile que « féminisme » pour décrire les efforts que les femmes font pour promouvoir l'égalité et la justice pour elles et leurs enfants.

Beaucoup de participantes ont aussi critiqué l'utilisation de la langue anglaise pour discuter des rôles de chacun des sexes et des relations entre eux dans les communautés autochtones. Selon une femme : [*Traduction*] « le premier problème est la langue. *Égalité entre les sexes* est une expression que je ne peux supporter. [...] Dans certains de nos idiomes, il n'y a pas de mot pour *hommes* et *femmes*. Il s'agit du principal problème et, tant et aussi longtemps que nous sommes limités à ce type de langage, nous aurons ce problème ».

Nombre des personnes présentes ont dénoncé les tentatives extérieures de gouvernements ou de féministes non autochtones d'imposer des étiquettes aux Autochtones. Une participante a critiqué la tendance à caractériser les hommes autochtones d'« agresseurs » et a demandé comment il était possible de régler les conflits interpersonnels lorsque les femmes et les hommes sont déjà étiquetés comme victimes ou auteurs de violence.

De telles questions ont donné lieu à des discussions sur la complémentarité des femmes et des hommes et à un appui en faveur d'un travail en partenariat **avec** les hommes plutôt que **contre** eux. Cela ne signifie pas que les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites sont prêtes à accepter moins que la pleine égalité. Comme l'affirmait une femme, [*traduction*] « je ne veux pas devenir un homme, mais je veux un salaire et des droits égaux. J'ai des compétences qu'il n'a pas et il possède des compétences que je n'ai pas ». En plus d'être d'accord avec le principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, les participantes ont aussi insisté sur l'importance de l'égalité avec les hommes dans des domaines comme l'embauche, la formation, le développement économique, la prise de décision et l'élaboration de politiques.

*Le projet de loi C-31 et le statut d'Indienne et d'Indien*

Peu de sujets ont soulevé autant de passion que le traitement inégal des femmes des Premières Nations en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Bref, les femmes des Premières Nations touchées ont pu retrouver leur statut d'Indienne après l'adoption du projet de loi C-31 en 1985. Elles continuent cependant à faire l'objet de discrimination en raison des dispositions de la *Loi sur les Indiens* qui nient à leurs petits-enfants le statut d'Indienne ou d'Indien si leurs enfants épousent des partenaires non autochtones. De plus, plusieurs des Premières Nations ont refusé aux femmes le droit de réintégrer leurs communautés ou ont obligé leurs enfants non inscrits à quitter la réserve une fois majeurs.

Les participantes à la Table ronde ont parlé avec éloquence des problèmes auxquels elles ont dû faire face dans leur vie en raison de ce type de discrimination. Un consensus clair s'est dégagé de ces propos : tant le gouvernement fédéral que les leaders essentiellement masculins des Premières Nations doivent régler rapidement les problèmes liés à la question du statut.

Les participantes ont invité le gouvernement à éliminer toutes les pratiques discriminatoires entourant la détermination du statut. Cela comprend la demande habituelle faite aux femmes des Premières Nations d'établir la paternité des enfants dont le statut est inconnu. Plusieurs participantes ont aussi insisté sur le fait qu'il faut sensibiliser les hommes qui dirigent à prendre au sérieux les inquiétudes des femmes. La déclaration suivante a été faite :

*[Traduction]*

Notre principal problème, ce sont nos hommes, qui sont nos dirigeants. Comme ils n'ont jamais perdu leur statut, il faut les sensibiliser à la question. Le défi consiste toutefois à déterminer la manière de nous y prendre. Il faut obtenir l'appui des chefs dans cette lutte. Nous devons protéger les sept prochaines générations et nous pouvons amorcer le processus de sensibilisation dans nos propres foyers.

Une des questions de fond pour les femmes est la raison pour laquelle les leaders masculins appuient les codes des bandes qui ont pour effet d'exclure certaines personnes. Les femmes considèrent qu'une telle position ne sert qu'à restreindre la croissance future de la population d'Indiennes et d'Indiens de plein droit.

Afin de régler ces problèmes et d'autres questions, les femmes souhaitent un financement soutenu pour faire de la recherche, du réseautage et s'occuper de défense des droits en ce qui a trait à la détermination du statut et à l'appartenance à une bande. Elles estiment que l'éducation est un élément particulièrement important à cet égard. Les générations futures qui risquent de perdre complètement leur statut et d'autres personnes qui pourraient oublier que leur identité autochtone se trouve en elles et non sur un bout de papier ou une étiquette imposée par le gouvernement ont le plus besoin d'éducation.

Tout en critiquant les leaders des Premières Nations qui n'appuient pas adéquatement les femmes qui ont perdu leur statut, les participantes n'ont jamais perdu de vue le fait que le gouvernement canadien est ultimement responsable de la situation actuelle. D'après l'une d'entre elles, le vrai problème est le refus du gouvernement de reconnaître ses responsabilités et de les assumer.

*Discrimination au sein des communautés autochtones*

Toutes les formes de discrimination qui empêchent les femmes autochtones de participer pleinement à la vie économique, politique et spirituelle de leurs communautés ont tout de même été fermement dénoncées. Comme l'a déclaré une femme :

[Traduction]

J'en ai parfois assez de parler d'égalité entre les sexes alors que nous, femmes autochtones, ne sommes pas des égales dans nos communautés, où la discrimination est toujours présente. Il faut d'abord régler cette question, pour nos enfants et nos petits-enfants.

Une autre a soutenu que les organisations et les leaders autochtones n'agissent pas toujours dans le meilleur intérêt des membres de la communauté, qu'il existe toujours beaucoup de racisme et de népotisme au sein des organisations. Il faut commencer par soi, unir nos voix et faire preuve de respect entre nous pour l'amour de nos enfants. Les femmes autochtones en milieu urbain ont notamment été perçues comme pouvant être davantage victimes de discrimination de la part de la population en général et de leurs propres communautés. On a donc demandé la mise en place d'activités et d'interventions à assez grande échelle pour venir à bout des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes autochtones en milieu urbain.

Les femmes souhaitent également la mise en place d'un organisme indépendant, qui serait chargé d'enquêter sur les violations des droits de la personne commises contre les Autochtones, par des agences et organismes autochtones et non autochtones. Comme l'a dit une participante :

[Traduction]

Nous voulons exercer des pressions en faveur de la nomination d'une protectrice de la citoyenne, beaucoup de nos soeurs étant très isolées en raison du refus des chefs responsables de la *Loi sur les Indiens* de s'occuper des problèmes et en raison du racisme institutionnel de la prétendue Gendarmerie royale du Canada et de notre système judiciaire.

L'importance de s'assurer de l'indépendance complète d'un tel organisme par rapport aux organismes dirigeants et aux structures en place a aussi été soulignée. Une femme a résumé ainsi ces sentiments :

[Traduction]

Nous avons l'impression que la législation actuelle sur les droits de la personne est très loin de nous et ne veut rien dire pour nos communautés. Alors nous voulons un système, un organisme autonome. Nous ne voulons pas que la question des droits de la personne soit abordée par les groupes au sein de nos communautés, afin qu'il n'y ait pas d'ingérence de la part des leaders en place.

### *Marginalisation des groupes de femmes*

Les efforts incessants de groupes comme l'Association des femmes autochtones du Canada, le Métis National Council of Women (MNCW) et la Pauktuutit Inuit Women's Association ont largement contribué à protéger les droits des femmes autochtones au cours des dernières décennies.

Les participantes à la Table ronde ont reconnu le succès grâce auquel ces groupes ont défendu les intérêts des femmes autochtones, mais elles ont aussi critiqué le refus du gouvernement de doter les groupes de femmes des outils et des ressources nécessaires pour faire leur travail. Certaines participantes inuites ont condamné particulièrement fortement le fait que le gouvernement fédéral ne reconnaisse pas l'association Pauktuutit comme la voix nationale des Inuites, ne la consulte pas et ne l'appuie pas au même titre que les autres organisations autochtones du pays.

Afin que la question de l'inclusion soit bien comprise, le Métis National Council of Women refuse de qualifier l'Assemblée des Premières nations, le Ralliement national des Métis et Inuit Tapirisat of Canada d'organisations gouvernementales autochtones, faisant valoir que les Nations Unies les considèrent comme des organisations non gouvernementales (ONG) et qu'il conviendrait de les appeler ainsi. Il fait valoir qu'il y a sept ONG nationales autochtones représentant divers peuples autochtones au Canada<sup>2</sup>.

Qu'elles parlent au niveau national, régional ou local, les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites veulent être reconnues et non assimilées et intégrées. Elles souhaitent aussi obtenir du financement de base pour poursuivre des activités communautaires comme la recherche, le renforcement des capacités et la défense des droits. Elles regrettent que les groupes de femmes aient été contraints, depuis trop longtemps, à rivaliser entre eux pour obtenir un financement limité et ponctuel. Cela s'ajoute à la concurrence constante avec les hommes.

---

<sup>2</sup> Les sept organisations autochtones dont il est question comprennent l'Assemblée des Premières nations (APN), Inuit Tapirisat of Canada (ITC), le Ralliement national des Métis (RNM), le Congrès des peuples autochtones (CPA), l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), la Pauktuutit Inuit Women's Association et le Metis National Council of Women (MNCW). La Native Friendship Centres Association of Canada (NFCAC) fait partie de la liste des organisations autochtones d'Affaires indiennes et du Nord canadien.

Ces tensions ont des conséquences extrêmement négatives sur le moral du personnel et des membres ainsi que sur la capacité des groupes de s'acquitter de leurs mandats respectifs et d'atteindre leurs objectifs. Les groupes de femmes autochtones sont essentiels, précisément parce qu'ils permettent, comme l'a expliqué une participante, de réfléchir à leurs préoccupations et de les faire connaître au lieu de compter sur le gouvernement ou d'autres organisations pour faire des démarches en leur nom.

En résumé, les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites qui ont pris part à la Table ronde ont parlé honnêtement et avec conviction d'un large éventail de questions liées à l'égalité entre les sexes et à l'égalité raciale. Même si elles n'ont pas toujours été d'accord sur tout, un thème est revenu constamment pendant la discussion, soit l'importance d'une orientation pragmatique. Le consensus qui s'est dégagé est qu'il faut immédiatement prendre des mesures concrètes pour contrer la marginalisation des femmes autochtones. Les participantes estiment *ne pas* avoir besoin d'un autre rapport financé par le gouvernement, dont on accuse réception des recommandations sans y donner suite.

## CONSULTATION DES FEMMES AUTOCHTONES

Les participantes à la Table ronde ont aussi énergiquement demandé d'être consultées. Au cours des dernières décennies, des efforts pour « consulter » les Autochtones ont été faits dans le cadre d'études commandées. En dépit de ce fait, les participantes estiment qu'il est arrivé trop souvent que leurs recommandations aient été ignorées par les gouvernements et les organisations, celles-ci étant déterminées à aller de l'avant avec des programmes établis d'avance. C'est pourquoi les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites de la Table ronde ont beaucoup insisté sur la responsabilité quant à la prise de décision lorsque vient le temps de discuter d'approches pour consulter les Autochtones.

### *Participation*

Les participantes à la Table ronde ont clairement indiqué qu'il fallait consulter les femmes autochtones sur toutes les questions qui les touchent. Elles veulent aussi participer activement au processus, du début à la fin. En d'autres mots, elles aiment avoir toutes les occasions possibles de jouer un rôle important dans tous les aspects de la préparation et de la réalisation de consultations. Cela va du choix des participantes et des participants à l'approbation du contenu du rapport final.

À cet égard, un certain nombre de participantes ont vu l'utilité d'utiliser plus régulièrement les outils de recherche participative, ce dont les organisatrices et les organisateurs de consultations devraient tenir compte. Comme l'a fait valoir une femme, en citant son expérience de recherche sur l'incidence du projet de loi C-31 en Colombie-Britannique, ces outils permettent d'adapter la recherche aux besoins de la communauté et aux personnes d'avoir un réel intérêt dans les résultats et d'exercer un contrôle sur ceux-ci.

Le fait que les femmes aient besoin de mesures spéciales pour appuyer leur participation aux consultations a été tout aussi important aux yeux de beaucoup de participantes. Compte tenu de cela, l'observation suivante a été formulée :

[Traduction]

La question qu'il faut poser est qui est invité à la Table? L'estime de soi est, à cet égard, souvent un problème. Je sais que beaucoup de personnes ne prendraient pas la parole en public en raison d'une faible estime de soi. Le gouvernement doit donc tenir compte des problèmes et des obstacles fondamentaux qui empêchent les femmes de participer.

Les groupes de femmes qui sont la plupart du temps invisibles et inaudibles, dans le cadre des consultations conventionnelles, inquiètent tout particulièrement. Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites des régions urbaines sont un de ces groupes. Comme l'a affirmé une participante, [traduction] « il faut une formule suffisamment large pour inclure la composante urbaine ». Les femmes ont aussi recensé un certain nombre d'autres groupes qui doivent obtenir un accès égal à la prise de décision et aux consultations. Il s'agit notamment des

handicapées, des jeunes, des lesbiennes, des aînées, des prestataires de soins de première ligne et de femmes qui ne représentent pas nécessairement un groupe en particulier.

### *Engagement*

Les participantes ont plaidé pour que toutes les personnes intéressées s'engagent à adopter une approche réaliste et respectueuse et à éviter des consultations superficielles. Par conséquent, un préavis suffisant relativement aux activités à venir représente un premier pas essentiel en ce sens.

Par exemple, plusieurs des participantes ont eu de deux à trois semaines pour se préparer pour cette table ronde, ce qui rend difficile la consultation de leurs groupes ou communautés avant la rencontre. Une femme a souligné que [traduction] « les gouvernements doivent nous donner suffisamment de temps pour nous permettre de nous préparer pour la réunion. J'aurais apprécié disposer de plus de temps pour discuter des questions avec les femmes de la Saskatchewan ».

De même, d'après des participantes à la Table ronde provenant de régions éloignées ou du Nord, on ne se rend pas compte des énormes distances qu'elles doivent parcourir pour participer à des réunions et à des rencontres publiques. En plus d'exiger du temps et d'être coûteux, de tels voyages sont souvent une source de stress. C'est d'autant plus vrai si le voyage se fait à la dernière minute. Dans une optique d'équité, certaines participantes ont donc suggéré de tenir les prochaines réunions dans un endroit éloigné ou du Nord. Un tel déplacement attirerait aussi l'attention sur les problèmes que connaissent les populations autochtones de ces régions.

Les femmes autochtones à la Table ronde ont aussi reconnu que l'on traverse une période de réductions budgétaires où les priorités changent rapidement. Il est donc parfois impossible de donner un préavis adéquat ou de suivre les protocoles établis. Dans ces circonstances, les participantes ont indiqué préférer profiter de l'occasion qui se présente plutôt que de la laisser passer. Comme l'a déclaré une femme au sujet du manque de préavis avant la tenue de la Table ronde, [traduction] « nous ne voulons pas être au service du gouvernement, mais nous voulons profiter du temps que nous passons ensemble ».

Tout en s'attendant à ce que les gouvernements s'engagent à tenir un processus de consultation respectueux, les femmes autochtones doivent aussi être prêtes à y consacrer le temps et les efforts nécessaires pour obtenir des résultats concrets. Une participante a exprimé ce sentiment au nom des autres en déclarant : [traduction] « dans ma région, on n'arrêterait pas à 16 h 30, mais on continuerait jusqu'à ce que le travail soit terminé ».

### *Communications*

Pour les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites, des communications efficaces sont essentielles au succès d'un exercice de consultation. Il faut donc prendre des mesures élémentaires pour s'assurer que les personnes peuvent se parler et se comprendre. Il est donc nécessaire de disposer, sur place, d'outils adaptés aux besoins en temps opportun. Dans le contexte de la Table ronde, les participantes ont été déçues que les services d'interprétation

inuktitut-anglais ne soient pas offerts dès le début, même si elles ont indiqué avoir apprécié ces services une fois en place et fonctionnels. L'absence de services d'interprétation au début de la rencontre dénotait un manque de respect — la langue et la culture sont au coeur des relations entre les femmes autochtones et les gouvernements et entre les femmes autochtones elles-mêmes. La sensibilité par rapport à ces enjeux et ces besoins est essentielle au succès de la consultation.

Les femmes ont aussi insisté sur l'importance de disposer de documents de consultation compréhensibles, comme les documents d'information et les documents de travail. Elles estiment que ceux-ci doivent correspondre aux niveaux de compréhension d'un groupement représentatif des femmes. Comme les publics cibles sont variés et peuvent comprendre des femmes de niveaux d'instruction divers, il faut en tenir compte pendant les consultations.

D'après les participantes à la Table ronde, le succès de tout exercice de consultation repose aussi sur la capacité de savoir bien écouter. Comme l'a souligné une femme, chaque personne, chaque nation et chaque groupe a une réalité qui lui est propre. C'est en écoutant ce que chaque personne a à dire que nous en arriverons à un consensus. Les autres participantes ont signifié leur accord, plusieurs faisant valoir que le respect des autres et la volonté d'écouter leurs points de vue sont nécessaires pour permettre aux femmes autochtones de trouver un terrain d'entente malgré leur diversité.

Dans toute rencontre, il y a possibilité de conflits. Comme la Table ronde est passée près de la zone de conflits, les participantes y ont été particulièrement sensibles. C'est pourquoi il a beaucoup été question de « déclencheurs émotifs » et du soin que les personnes de l'extérieur doivent prendre afin de ne pas utiliser des mots et poser des gestes qui mettent à nu la douleur et la souffrance que les femmes autochtones éprouvent encore. D'après les paroles judicieuses d'une femme, [traduction] « les déclencheurs peuvent produire des réactions de nombreuses façons. Nous voulons que les fonctionnaires gouvernementaux réalisent que la manière de présenter les mots peut avoir des effets très puissants; il ne faut pas l'oublier ». Un point de vue semblable a été exprimé par une autre participante :

[Traduction]

L'oppression ainsi que l'appropriation du corps et même de l'esprit d'autrui rendent malades. Les gens sont donc allergiques aux mots blessants prononcés par d'autres et peuvent réagir violemment.

Enfin, les participantes à la Table ronde ont manifesté le désir de voir un dialogue s'établir entre les gouvernements et les communautés et entre les communautés. Dans les deux cas, l'objectif visé est le même : partager de l'information de manière honnête et respectueuse. Le résultat est aussi le même : exercer le pouvoir avec les autres et non sur eux. Les gouvernements doivent donc prendre les mesures nécessaires pour voir à ce que les vues et les opinions des femmes autochtones soient transmises à la haute direction. Ils doivent aussi accorder aux femmes le temps et les ressources nécessaires pour leur permettre de partager, à leur retour, ce qu'elles ont

appris dans leurs communautés et leurs milieux.

### *Respect*

Bien que la question du respect dans les consultations ait été au centre des préoccupations des participantes, elles ont aussi examiné la question dans le contexte plus vaste des cadres stratégiques. Plus particulièrement, les femmes ont fortement encouragé le gouvernement fédéral à reconnaître la totalité de ses responsabilités envers les Premiers Peuples du Canada. Elles ont aussi exigé que les gouvernements reconnaissent le fait que les Premières Nations, les Métis et les Inuits ont une histoire et une identité qui leur est propre et qu'ils ne peuvent, par conséquent, être traités comme un seul groupe.

Les participantes à la Table ronde ont aussi trouvé important de respecter, comme il se doit, la diversité des communautés autochtones. D'après les femmes, les responsables de l'organisation de la consultation doivent faire un effort spécial pour que la voix des personnes les plus marginalisées soit à la fois écoutée et prise en compte. Ces personnes doivent en outre se respecter les unes les autres. Il faut mettre les différences de côté pour trouver des réponses :

#### *[Traduction]*

Il faut reconnaître qu'en dépit du fait que nous avons chacune et chacun notre façon de faire, nous vivons toutes et tous sur cette terre. Il nous faut trouver des réponses ensemble. Je suis certaine qu'il existe une réponse qui satisfera tout le monde. Il suffit de faire preuve de respect les unes et les uns envers les autres.

Les femmes ont aussi généralement convenu que les démarches de consultation doivent tenir compte de la diversité des traditions et des valeurs autochtones. En d'autres mots, il faut trouver le moyen d'intégrer les aînées et les aînés, les cérémonies ainsi que les prières aux réunions et aux rencontres sans perdre de vue les autres nations et cultures présentes. Un certain nombre de participantes ont vu cela comme le fondement d'un modèle entièrement nouveau de consultation des Autochtones. D'après les femmes, des changements novateurs par rapport au modèle en place sont essentiels. *[Traduction]* « Il faut s'éloigner des structures oppressantes des consultations pour revenir à une approche plus globale. Nous souhaitons une refonte. »

### *Responsabilisation*

Pendant leurs discussions, les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites ont montré un certain cynisme par rapport aux consultations officielles. Elles ont fait remarquer que le comité sur la violence familiale, l'enquête sur l'affaire Marshall et la Commission royale sur les peuples autochtones sont tous des exemples d'entreprises coûteuses qui ont peu contribué à modifier les réalités quotidiennes de la plupart des Autochtones au pays. C'est pourquoi la responsabilisation est devenue une priorité pour les femmes.

D'après elles, il faut adopter des principes fondamentaux quant aux consultations, ce qui serait une façon de favoriser une plus grande responsabilisation. Les principes sont des critères qui permettent aux personnes et aux communautés touchées de mesurer le succès relatif des consultations.

*[Traduction]*

Nous croyons que les consultations doivent reposer sur des principes. Nous croyons que les principes devraient avoir fait l'objet d'un accord avant le début des consultations auprès des personnes consultées. Il sera ensuite possible de déterminer si nous avons respecté ces principes.

De même, nombre des participantes ont fermement appuyé la notion de « consentement éclairé ». Lorsqu'un gouvernement ou un autre organisme met en place une politique, un programme ou un projet, il faut qu'il y ait « consentement éclairé ». Cela est particulièrement vrai lorsque ces programmes ou projets risquent d'avoir une incidence sur les Autochtones. Les exercices de consultation doivent aussi comprendre un élément de renforcement des capacités afin de voir à ce que tous les partenaires autochtones disposent de l'information et des outils nécessaires pour prendre des décisions bien réfléchies.

À cet égard, les femmes n'ont pas uniquement insisté sur la nécessité de pouvoir compter sur des mécanismes de consultation responsables, mais aussi sur des leaders et des gouvernements responsables. Ainsi, elles se sont montrées intransigeantes dans leur demande au gouvernement de s'acquitter de toutes ses obligations fiduciaires et morales envers les peuples autochtones du Canada. Elles ont aussi insisté sur la nécessité pour les leaders politiques autochtones de rendre davantage compte des décisions prises et des positions adoptées aux membres de la communauté. Selon une des femmes, *[traduction]* « beaucoup de leaders ont de belles paroles en public alors que chez eux, ils dénigrent leur peuple. Il faut trouver un moyen de les atteindre ».

#### *Évaluation et suivi*

L'accent mis sur la responsabilisation a amené les participantes à se pencher sur la question de l'évaluation. Même dans le contexte de la Table ronde, les femmes ont exprimé un fort désir de participer à la rédaction du rapport final et à toute activité de suivi qui serait prévue.

*[Traduction]*

Nous voulons exercer un contrôle pour nous assurer que la diversité du groupe est reflétée dans le document final. Une possibilité serait de demander à des gens d'examiner et de commenter le document. Même si nous comprenons qu'il est difficile d'obtenir l'apport de tout le monde, il faudrait à tout le moins qu'un certain nombre de personnes y participent.

Les femmes ont aussi convenu que des évaluations doivent être intégrées à toutes les prises de décision et à toutes les consultations. Cela est d'autant plus important lorsque les Autochtones

sont au nombre des partenaires. Quoi qu'il en soit, les personnes qui participent aux consultations et les membres de la communauté doivent être intégrés au processus décisionnel. Il est possible d'y arriver en les faisant participer à la planification ou en leur permettant de toujours avoir un mot à dire sur l'utilisation de l'information qu'ils partagent.

## **VERS UN CADRE DE CONSULTATION**

Des femmes des Premières Nations, des Métisses et des Inuites se sont réunies à Ottawa à l'occasion de la Table ronde des femmes autochtones sur l'égalité entre les sexes. Elles venaient de toutes les régions du pays, de nombreuses nations différentes et avaient des antécédents professionnels et personnels très diversifiés. En dépit de ces différences, elles ont toutes partagé un engagement commun par rapport à la lutte pour la guérison et la justice à la suite de plus de 500 ans d'oppression, de domination et de colonialisme.

Leur diversité est toutefois à l'origine d'une série de difficultés et de défis particuliers. Il en est ainsi des femmes et des personnes qui souhaitent obtenir leur avis sur les politiques et les projets. Comme l'a affirmé une des participantes à la Table ronde :

*[Traduction]*

J'apprécie réellement la complexité de notre diversité, mais comment cela se reflétera-t-il dans le résultat final? Il y aura des vues divergentes; comment cela sera-t-il résumé tout en reflétant notre diversité?

Il est toujours difficile d'en venir à un consensus dans un groupe où les intérêts et les points de vue sont multiples. Il est donc important de repérer les facteurs de même que les intervenantes et les protagonistes qui peuvent soit assurer le succès, soit être la cause de l'échec des consultations.

### *Cercle du face à face*

Un certain nombre des principaux intervenants et intervenantes et liens peuvent influencer sur l'orientation et le déroulement du processus de consultation. Dans une réunion ou une rencontre publique de face à face, on trouve un certain nombre de personnes dont les actions et les paroles peuvent avoir une incidence marquée sur les travaux. Ce groupe peut comprendre des consultantes ou des consultants, des aînées, des porte-parole d'une position ou d'une organisation particulières, des sympathisantes ou des sympathisants non Autochtones et des activistes communautaires. Leur influence sur le groupe dans son ensemble peut être soit négative, soit constructive.

### *Cercle de contact*

Le gouvernement et les organisations autochtones, qui ont des intérêts qui leur sont propres relativement au processus et au résultat, sont aussi importants à cet égard. Il s'agit notamment d'Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), de Condition féminine Canada (CFC), du Bureau du Conseil privé (BCP), de l'Assemblée des Premières nations (APN), d'Inuit Tapirisat of Canada (ITC), du Ralliement national des Métis (RNM), du Congrès des peuples autochtones (CPA), de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), du Métis National Council of Women (MNCW), de la Pauktuutit Inuit Women's Association et de la Native Friendship

Centres Association of Canada (NFCAC). Ces organisations forment le « cercle de contact » et participent directement au processus de consultation.

*Cercle des anonymes*

Ces intervenantes et intervenants participent directement au processus de consultation. Ils sont entourés du « cercle des anonymes », plus grand, des groupes et des personnes dont l'influence est moins immédiate, mais tout de même importante. Les femmes autochtones en général, les milieux et communautés d'origine des participantes, les fonctionnaires, les ministères fédéraux intéressés, les provinces et territoires ainsi que les hommes autochtones se retrouvent dans le « cercle des anonymes ». Ils ne participent habituellement pas en personne aux consultations.

Il est important de reconnaître les intérêts conflictuels de ces diverses parties intéressées. L'influence de leurs actions et de leurs paroles sur le résultat de la consultation est aussi déterminante.

*Principaux points d'équilibre*

Les participantes apportent avec elles différents points de vue et idées aux consultations. Cela peut comprendre les traditions et les valeurs, l'identité et les intérêts ainsi que la réalisation des objectifs et des programmes du groupe. Chacun de ces points d'ancrage relie chaque femme au monde extérieur et lui offre une perspective et une vision uniques. Les orientations stratégiques que sont la consultation, l'égalité et la vision émergent de cette base. Il s'agit de la frontière entre un dialogue créatif et constructif et des discussions négatives et stagnantes. On retrouve de chaque côté les facteurs qui influent sur le résultat éventuel de la réunion.

Il est probable que le résultat sera négatif si les participantes ont l'impression d'être invisibles (exclues), inaudibles (se taire) ou si elles sont « réduites au silence » en raison d'un manque de sensibilité ou de respect. Dans ce dernier cas, les femmes de la Table ronde ont indiqué éviter d'être blessées en se repliant sur elles-mêmes. Elles « quittent » ainsi virtuellement la réunion tout en demeurant dans la pièce. La rareté des ressources est souvent à l'origine de la concurrence entre les groupes autochtones, ce qui a pour effet de créer une division entre les femmes. Par ailleurs, il est possible d'en arriver à un résultat positif si les participantes sont en mesure de considérer leur diversité comme un atout plutôt que comme une menace. Les délibérations doivent en outre reposer sur un bon leadership, une participation significative et un engagement ferme à l'égard de la guérison. Un bon leadership doit « faire comprendre » des enjeux complexes à d'autres femmes en proposant des idées nouvelles et valables. Il faut, à cette fin, que les leaders laissent leur place à d'autres, qui feront de même. La participation signifie « se débrouiller » avec les éléments à sa disposition. L'ingéniosité est la clé d'une pleine participation. La guérison consiste à « concilier » les différentes opinions, valeurs et croyances même lorsqu'elles se heurtent. Une Métisse a indiqué qu'elle aurait souhaité que les désaccords au sein de son groupe soient réglés avant la rencontre.

Des consultations réussies auprès des femmes autochtones requièrent un processus respectueux, ciblé et inclusif. Ces femmes souhaitent en outre que ces consultations reposent sur des principes connus et acceptés de toutes et de tous. Même si ces principes risquent de varier quelque peu en fonction des besoins et des priorités des personnes en cause, il est tout de même possible de préciser cinq piliers sur lesquels de futures consultations pourraient reposer.

#### *Relations/ressources*

Les participantes à la Table ronde ont insisté sur l'importance d'un financement de base pour permettre aux groupes de femmes autochtones de représenter adéquatement les intérêts de leurs membres. Mais elles ont aussi indiqué clairement qu'il est essentiel que les relations entre les femmes, dans le cadre de tout exercice de consultation, soient positives et respectueuses.

#### *Espace/temps*

Les participantes à la Table ronde ont demandé au gouvernement de leur donner un préavis plus long avant les réunions ou les autres rencontres. Elles ont insisté sur la nécessité de tenir compte des grandes distances que les participantes doivent parcourir et d'envisager que les consultations aient lieu à d'autres endroits. Les femmes ont apprécié par-dessus tout la possibilité de se faire entendre, qu'elles aient ou non exprimé de fortes émotions. Le fait d'avoir été accueillies en tant que membres du groupe, sans égard à leurs idées ou à leur façon de les partager, leur a permis de prendre la place qui leur revient à la Table.

#### *Improvisation/planification*

Il faut, de toute évidence, planifier avec soin une rencontre — pour qu'elle se déroule sans problèmes — à laquelle plusieurs douzaines de personnes seront conviées. Les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites ont généralement convenu qu'il fallait être disposé à saisir les occasions lorsqu'elles se présentent et être suffisamment souples pour tirer le meilleur parti de ce qui leur est offert. Cela ne signifie pas qu'il faille accepter des consultations de second ordre, mais plutôt de tenir des consultations de premier ordre quand les circonstances et les ressources le permettent.

#### *Qualité/quantité*

Il est souhaitable de tenir des consultations aussi vastes que possible avant de prendre une décision ou de lancer un nouveau programme, un nouveau projet ou une nouvelle politique. Les participantes à la Table ronde soutiennent avec énergie qu'une consultation sera surtout utile si elle est constructive, ciblée et axée sur l'avenir. Les personnes qui adoptent cette approche permettent de mener des consultations de grande qualité sans que leur nombre doive être élevé.

#### *Traditions/modernité*

Comme il a été souligné à maintes reprises pendant la Table ronde, les traditions et les cérémonies occupent une place centrale dans la vie de la plupart des Autochtones. Parallèlement, ils sont à l'avant-garde des changements et des innovations technologiques. Ils peuvent désormais utiliser Internet pour pallier l'éloignement de certaines de leurs communautés. De même, les consultations peuvent marier le traditionnel et le moderne et allier ainsi les prières, les cercles de la parole et l'humour avec les communications électroniques et le transport aérien.

## **ORIENTATIONS PRÉCISES ET ÉNONCÉ DE VISION**

Après avoir discuté des questions liées aux consultations et à l'égalité, les participantes à la Table ronde ont relevé un certain nombre d'orientations précises qui serviront de guide à de futures actions et interventions. Elles ont aussi consacré beaucoup d'énergie à l'élaboration d'un énoncé de vision qui orientera les futurs exercices de consultation. Ces discussions sont résumées ci-après et regroupées par secteur thématique :

Orientations précises :

### *Suivi de la consultation/Table ronde*

- Offrir aux participantes la possibilité de revoir et de commenter l'ébauche du rapport sur les discussions de la Table ronde avant sa publication.
- Faire participer directement à l'élaboration du programme et des documents les personnes qui devront assister à toute réunion de consultation future.
- Envisager la possibilité de tenir la prochaine réunion de consultation dans une localité éloignée ou du Nord.
- Prendre des mesures pour s'assurer d'offrir des services d'interprétation dès le début de toute réunion de consultation, à l'avenir.
- Faire jouer un rôle plus important aux aînées dans toute future réunion de consultation.
- Inviter des femmes chefs à participer à toute future réunion de consultation.
- Assurer une participation plus ouverte, à toute future réunion de consultation, aux lesbiennes, aux handicapées, aux femmes qui ont été incarcérées et aux femmes de la rue.
- Prendre des mesures pour s'assurer que les opinions des femmes des Premières Nations, métisses et inuites sont bien représentées et respectées dans le cadre des futures consultations des Autochtones.

### *Égalité pour les femmes autochtones*

- Promouvoir l'égalité entre les sexes chez les Autochtones en offrant un financement de base aux groupes de femmes des Premières Nations, métis et inuits.
- Lancer des initiatives afin de promouvoir l'égalité entre les sexes chez les Autochtones au moyen d'une collaboration des groupes de femmes des Premières Nations, métis et inuits avec les ministères fédéraux clés.
- Procéder à des consultations permanentes avec les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites sur l'autonomie gouvernementale, le projet de loi C-31, la décision Corbiere et les droits sur les biens matrimoniaux.
- Affecter des fonds à la recherche menée par des groupes de femmes autochtones sur les enjeux liés au projet de loi C-31.
- Prendre des mesures (groupes de femmes autochtones) afin de mettre au point une déclaration ferme sur la nécessité d'une égalité absolue entre les femmes et les hommes

relativement à toutes les questions portant sur la détermination du statut d'Indienne ou d'Indien.

- Préparer et lancer une campagne afin de sensibiliser les chefs des Premières Nations aux problèmes auxquels sont confrontées et aux défis que doivent relever les femmes autochtones touchées par le projet de loi C-31.
- Accorder des fonds afin de documenter et de faire connaître les pratiques exemplaires qui favorisent les droits et le bien-être des femmes autochtones ou qui en font la promotion.

### *Égalité pour les Autochtones*

- Sensibiliser les gouvernements et les organismes subventionnaires aux besoins et aux réalités uniques des Inuits.
- Accorder des fonds à l'organisation d'une table ronde des femmes inuites sur des questions de consultation et d'égalité entre les sexes.
- Accorder des fonds ciblés (gouvernement fédéral) afin d'offrir du soutien et des services aux Autochtones vivant en région urbaine.
- Convoquer une réunion nationale des organisations autochtones pour élaborer un cadre d'action conjointe afin de protéger et de promouvoir les droits et le bien-être des Autochtones.

### *Justice*

- Consulter régulièrement les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites au sujet de l'impact des approches relatives à la justice réparatrice.
- Envisager la possibilité de créer un bureau de la protectrice ou du protecteur du citoyen autochtone, qui serait chargé d'enquêter sur les violations des droits de la personne autochtone en territoire autochtone et ailleurs au Canada.

### *Connaissances traditionnelles et spiritualité*

- Accorder des fonds aux groupes de femmes des Premières Nations, métis et inuits afin de procéder à des recherches sur les approches traditionnelles en matière de santé et de guérison.
- Prendre des mesures afin d'utiliser davantage les connaissances traditionnelles et la spiritualité avec les enfants et les jeunes appréhendés.
- Entreprendre des recherches afin d'examiner la manière de mieux intégrer les approches traditionnelles en matière d'exercice du pouvoir aux structures d'autonomie gouvernementale en place.

### *Mesures générales*

- Allouer des fonds pour préparer et soumettre des documents et des témoignages de femmes autochtones à la Commission royale sur les peuples autochtones.

### Énoncé de vision

Même si les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites à la Table ronde n'ont pas fait de la formulation d'un énoncé de vision une priorité comme telle, les principes fondamentaux suivants ont obtenu l'assentiment général :

- Reconnaissance perpétuelle de nos enfants et petits-enfants en tant que membres des Premiers Peuples.
- Droit des Autochtones à la santé et à des communautés autonomes.
- Droit des Autochtones à un environnement propre, à de l'air pur et à des aliments non contaminés.

Certaines participantes ont entrepris d'établir ce qu'elles considéraient être les principales caractéristiques d'un exercice de consultation « idéal ». Voici leurs conclusions :

- Il faut reconnaître et célébrer les personnes qui ne sont pas monolithiques.
- Les participantes aux consultations doivent toujours tenter de s'exprimer avec leur cœur.
- Il faut écouter et apprécier la diversité des points de vue, même si l'on est en désaccord avec les propos des autres.
- Les femmes et les hommes doivent travailler ensemble pour le bien-être de toutes et de tous.
- Les femmes autochtones doivent se respecter et respecter les autres en tant qu'êtres humains.
- Les femmes autochtones ne doivent jamais oublier qu'elles sont ici aujourd'hui grâce à la sagesse de leurs mères et grands-mères. Cette sagesse doit être transmise aux sept prochaines générations.

LISTE DES PARTICIPANTES ET DES GROUPES QU'ELLES REPRÉSENTENT

Mae Louise Campbell (Aînée) Mère de clan – Turtle Lodge	Charlotte Gregoire
Mary Ann Miller Decontie (Aînée)	Rose Gregoire
Rhoda Karetak (Aînée)	Harriet Kalleo
Alma Adams Metis National Council of Women	Meeka Kilabuk (Facilitatrice)
Simona Arnatsiaq Qiqiktani Inuit Association	Rebecca Kudloo Situation de la femme – Nunavut
Ruby Arngnanaaq	Victoria LaBillois Commission sur le développement des ressources humaines des Premières nations du Québec
Michèle Audette Association des femmes autochtones du Québec	Joanne Lampe Labrador Inuit Association
Fay Blaney (Facilitatrice) Aboriginal Women's Action Network	Bridgette Larocque Metis National Council of Women
Edna Brass	Lorraine Freeman Metis Resource Centre Inc.
Connie Braun	Clara Linklater
Carole Brazeau (Facilitatrice)	Audrey Lucier Metis Women of Manitoba
Veronica Dewar Pauktuutit	Alanis Obomsawin (Facilitatrice)
Shiningwater Diabo Centre de support des femmes autochtones	Shirley O'Connor
Madeleine Dion Stout (Facilitatrice)	Cheryle Partridge Native Human Services Université Laurentienne
Sheila Genaille Metis National Council of Women	Chef Margaret Penasse-Mayer Nipissing First Nation
Kim Ghostkeeper (Facilitatrice)	

Diana Rinas

Terri Sabattis

Merilda St-Onge  
Association des femmes autochtones du  
Québec

Debbie Thomas

Viola Thomas  
United Native Nations

Mori Tilton  
Métis Provincial Council of Women of British  
Columbia

Marilyn Van Bibber

Représentantes gouvernementales

L'honorable Hedy Fry, c.p., députée  
Secrétaire d'État  
(Situation de la femme) (Multiculturalisme)

Christina Tavares  
Bureau de la secrétaire d'État

Florence Ievers  
Coordonnatrice  
Condition féminine Canada

Nanci-Jean Waugh  
Condition féminine Canada

Jackie Claxton  
Condition féminine Canada

Lucie Marchessault-Lussier  
Condition féminine Canada

Anne Schroder  
Condition féminine Canada

Donna Hickey  
Développement des ressources humaines  
Canada

Catherine Jones  
Santé Canada

Line Paré  
Affaires indiennes et du Nord Canada

Charlotte Trudel-Siouï  
Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des  
Métis et des Indiens non inscrits  
Secrétariat des affaires autochtones  
Bureau du Conseil privé

Elizabeth Casuga  
Condition féminine Canada

Maria Shin  
Condition féminine Canada

Jo-Anne Monette  
Condition féminine Canada

Jessica Gibbs  
Condition féminine Canada

Linda Camponi  
Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des  
Métis et des Indiens non inscrits  
Secrétariat des affaires autochtones  
Bureau du Conseil privé

Doris Debassige-Toeg  
Patrimoine canadien

Karen Green  
Justice Canada

Jocelyne Gauvreau  
Affaires indiennes et du Nord Canada